

# Rapport annuel 2009

Association des Médecins  
du canton de Genève



# Sommaire

Billet du président de l'AMG	page 4
Assemblée générale	page 5
Conseil	page 6
Assemblée des présidents des groupes de spécialistes	page 8
Bureau du Conseil	page 9
Commission de déontologie et de conciliation	page 11
Commission d'éthique pour la recherche clinique en ambulatoire	page 12
Comité de Médecins Urgences	page 13
Secrétariat	page 14
Evolution de l'effectif des membres 2009	
Nouveaux membres	page 15
Décès, membres passifs	page 16
Membres en congé, démissions	page 17
Etat des membres au 31 décembre 2009	page 18

## Billet du président de l'AMG

Faut-il revenir sur une année qui fut négative sur tant de points et aussi stérile ? Quand nous aurions dû construire, notre énergie a été consacrée essentiellement à contrer une politique obtuse et indigne de nos traditions helvétiques. La méthode Coué revue à la sauce fédérale nous a presque convaincus que les médecins étaient seulement une source de coûts sans produire de service réellement utile.

C'est ainsi que l'introduction sans concertation réelle du **tarif de laboratoire révisé** a été la goutte qui a fait déborder le vase. En commun avec nos collègues vaudois, nous avons déclaré une grève des médecins le 24 mars. Ce n'était certes pas une grève paralysante, mais elle a atteint le but fixé, manifester haut et fort notre exaspération devant une autorité incapable de mener une politique supportable et constructive. Notre colère a été entendue, partagée dans tout le pays et soutenue par 30'000 signatures genevoises appuyant la pétition *Pour la qualité de la médecine et des soins*.

Ce mouvement du 24 mars a été admirablement suivi, tant par les médecins de famille que par de nombreux spécialistes. A vous tous, je redis ici un très grand merci et j'aimerais que cette solidarité exemplaire reste inscrite dans nos mémoires. Depuis, le *casting* fédéral a changé. Le conseiller fédéral Couchepin a quitté ses fonctions le 31 octobre et le directeur de l'Office fédéral de la santé publique a changé. Le Parlement a jeté aux orties le paquet aberrant des mesures pour «endiguier l'évolution des coûts». Du nouveau conseiller fédéral Burkhalter, nous ne savons pas encore grand-chose, mais gageons que sa prudence en fera le réconciliateur des politiques et des soignants.

La pandémie de grippe A (H1N1) nous a aussi mobilisés, et plus que de raison en nous laissant au final l'impression d'un non-événement. Il faut se réjouir qu'elle ait fait si peu de victimes, et souhaiter que le résultat de cet exercice soit une meilleure gestion fédérale des vaccins. La collaboration avec les autorités cantonales a été très positive malgré une tension perceptible de notre côté. Et sur le terrain, nous avons pu vérifier que les médecins savent être efficaces. Quasiment au pied levé et avec à l'aide très appréciée des HUG, nous avons d'ailleurs pu vacciner près de 400 médecins et assistantes lors de notre Assemblée générale du 16 novembre.

La page est tournée. **En avant !** Les projets ne manquent pas : le prochain sera notre initiative *Pour la transparence de l'assurance-maladie* afin de séparer l'assurance de base des assurances complémentaires.

Dr Pierre-Alain Schneider  
12 avril 2010

## Assemblée générale

Durant l'exercice 2009, l'AMG a tenu ses deux Assemblées générales statutaires le 25 mai et le 16 novembre 2009.

L'Assemblée tenue le 25 mai 2009 :

- a adopté le **rapport annuel** de l'AMG 2008 ainsi que les comptes pour l'exercice 2008, sans abstention ni opposition, décharge en étant ainsi donnée au Conseil ;
- a entendu **Mme Béatrice Despland**, professeur à la Haute école vaudoise de la santé à Lausanne, présenter ses réflexions sur le thème suivant : *Vers une séparation de l'assurance de base et des assurances complémentaires ?* Au début 2009, l'AMG avait mandaté Mme Despland pour étudier la faisabilité d'une initiative populaire sur ce point. Une telle séparation pourrait être instituée par la soumission au peuple d'une initiative populaire visant à introduire un nouvel alinéa dans l'article 117 de la Constitution fédérale, qui préciserait : « Les assureurs qui sont autorisés à pratiquer l'assurance-maladie ne peuvent offrir de couverture d'assurance complémentaire privée ».

L'Assemblée du 16 novembre 2009 :

- a procédé à l'**élection de deux membres du Conseil** pour repourvoir deux postes au sein du Conseil : le Dr Charles Selleger, qui avait accompli 12 ans au sein du Conseil, ne pouvait statutairement pas se représenter et le Dr Jean-Claude Brückner qui arrivait au terme de son premier, était candidat à un nouveau mandat. Le Dr Jean-Claude Brückner et le Dr Bernadette Maurice ont été respectivement réélu et élue par 191 et 177 voix (278 bulletins distribués, 230 bulletins rentrés, 3 bulletins nuls, 227 bulletins valables, majorité requise : 114 voix) ;
- a adopté le **budget 2010** à l'unanimité ;
- a maintenu à l'unanimité la **cotisation 2010** au niveau de la cotisation 2009, soit 700 CHF ;
- a élu, à l'unanimité moins deux abstentions, un **nouveau réviseur des comptes** en la personne de **Mme Françoise SAPIN**, de la fiduciaire FIDUSAP, dont le choix a été approuvé par le Conseil sur la base d'un appel d'offres auquel cinq fiduciaires avaient répondu ;
- a adopté à l'unanimité un **règlement sur la perception des cotisations de l'AMG** ;
- a pris connaissance des résultats de l'**enquête AMG 2009 sur la densité médicale** ;
- a entendu un exposé sur *Le système suisse de santé : vers l'innovation ou la régression ?* par M. **Stéphane Rossini**, conseiller national, professeur à l'Ecole d'études sociales et pédagogiques (EESP), Lausanne.



## Conseil

Durant l'exercice 2009, le Conseil s'est réuni à onze reprises, une séance supplémentaire ayant été organisée avec les présidents des groupes de spécialistes le 18 février. Présidé par le Dr Pierre-Alain Schneider, président de l'AMG, il était composé durant cette année des docteurs Jean-Claude Brückner, Bertrand Buchs, Jacqueline Caillat, Didier Châtelain, François Cerruti, Michel Forni, Jean-Pierre Grillet, Marc Lacour, Alain Lironi, Jean Locher, Michel Matter, Michel Montessuit, Alain Naïmi, Charles Sellegger, Alain Souche, Christine Fokianos (AMIG, jusqu'au 30 septembre), Jean-Michel Gaspoz (HUG), Jacques Philippe (Faculté de médecine) et Patrick Saudan (AMAHUG).

Outre ses tâches statutaires, en particulier celles relatives à la qualité de membre de l'AMG, le Conseil a traité notamment les dossiers suivants lors de ses diverses séances :

### 12 janvier 2009

Médecins Urgences  
Projet de tarif privé  
Publicité médicale

### 18 février 2009 (séance supplémentaire)

Baisse du prix des analyses de laboratoires

### 23 février 2009

*Monitoring* des coûts de la santé  
Laboratoire de cabinet  
Organisation des urgences  
Projet de tarif privé

### 23 mars 2009

Nouvelle convention tarifaire privée  
Grève du 24 mars

### 20 avril 2009

Prise en charge des urgences pendant les Fêtes  
Nouvelle convention tarifaire privée  
Ordre du jour de l'Assemblée générale du 25 mai  
Principaux éléments d'un projet de règlement sur les cotisations

## 18 mai 2009

Alliance contre la dépression  
Mesures fédérales pour endiguer l'évolution des coûts  
Laboratoire de cabinet  
Accord de collaboration entre l'AMG et la DGS en cas de pandémie  
Clause du besoin  
Choix d'un nouvel avocat-conseil de l'AMG

## 15 juin 2009

Information en cas d'urgence et annuaire « tout ménage » des médecins  
Initiative fédérale sur la séparation des assurances-maladie  
Accord grippe avec la Direction générale de la santé  
Résultats de l'enquête AMG 2009 sur la démographie médicale  
Participation de l'AMG à la commission quadripartite (clause du besoin)

## 7 septembre 2009

Valeur du point tarifaire : décision du Conseil fédéral  
Remises de gré à gré  
Séparation de l'assurance de base et des assurances complémentaires  
Mesures d'urgence fédérales  
Position de l'AMG pour les élections au Grand Conseil et du Conseil d'Etat

## 12 octobre 2009

Remises de gré à gré  
Régulation cantonale des médecins libérés de la clause du besoin dès janvier 2010  
Règlement sur les cotisations  
Ordre du jour de l'Assemblée générale du 16 novembre

## 9 novembre 2009

Grippe : situation au 12 octobre 2009  
Négociations tarifaires avec CSS / INTRAS pour une convention sur le fonctionnement des assurances complémentaires d'hospitalisation demi-privée et privée  
Assemblée générale : projet de budget 2010 et élections au Conseil  
Laboratoire de cabinet : état des lieux huit mois après la grève du 24 mars

## 7 décembre 2009

Assistantes médicales : valorisation des acquis  
Médecins Urgences  
Economicité : projet de commission paritaire  
Elections et scrutins de l'Assemblée générale : vers des règles de procédure

## Assemblée des présidents des groupes de spécialistes

L'Assemblée des présidents s'est réunie à cinq reprises durant l'exercice 2009. Cette assemblée se compose de l'ensemble des présidents de groupe des spécialités représentées à l'AMG. Il s'agit d'un organe consultatif, qui a pour but de faciliter les flux d'information dans les deux sens entre les groupes et le Conseil. Se réunissant dans la semaine qui précède une réunion du Conseil, elle est habilitée à émettre des préavis à son intention sur les sujets qu'il est appelé à traiter.

Lors de ses diverses séances, l'Assemblée des présidents a notamment abordé les sujets suivants :

### 7 janvier 2009

Médecins Urgences  
Proposition de nouvelle convention tarifaire

### 18 mars 2009

Exposé sur FAMOS (Faciliter l'analyse d'une masse d'observations successives)  
Alliance contre la dépression  
Nouvelle convention tarifaire privée  
Grève du 24 mars

### 13 mai 2009

24 mars et 1<sup>er</sup> avril : bilan et perspectives  
Financement du système de santé

### 2 septembre 2009

Pandémie grippale  
Veille sanitaire amiante  
Valeur du point : décision du Conseil fédéral  
Mesures d'urgences fédérales  
Gestion des urgences dans le canton

### 4 novembre 2009

Laboratoire du cabinet : état des lieux  
Assemblée générale du 16 novembre  
Négociations tarifaires  
*Planète Santé*  
Annuaire des professionnels de la santé

## Bureau du Conseil

Durant l'exercice 2009, le Bureau était composé des docteurs Pierre-Alain Schneider, président, Bertrand Buchs, vice-président, Jean-Claude Brückner, trésorier, et Michel Matter, secrétaire. En présence du secrétaire général, il s'est réuni hebdomadairement le lundi comme à l'accoutumée (39 séances). En outre, il a tenu une séance hors les murs les vendredis 19 juin (visite aux services de garde des médecins des cantons de Vaud et du Valais) et 10 juillet (visite du 144 à Genève).

Le Bureau de l'AMG traite les affaires en cours et prépare les dossiers à l'intention du Conseil, de l'Assemblée des présidents des groupes de spécialistes et de l'Assemblée générale. Son rôle est également de recevoir des représentants des associations ou organismes qui souhaitent exposer leur point de vue auprès de l'AMG. Il assume en outre la fonction de comité de rédaction de *La lettre de l'AMG*.

Parmi les centaines d'objets traités en 2009, on se contentera ici de souligner les grandes problématiques qui ont le plus mobilisé le Bureau durant cet exercice :

- **En liaison avec la politique professionnelle** : baisse des tarifs des analyses de laboratoire du praticien et organisation de la grève du 24 mars, négociation de la convention sur les modalités de fonctionnement des assurances complémentaires d'hospitalisation demi-privée et privée avec le groupe CSS, valeur du point, développement du magazine *Planète Santé*, préparation d'un annuaire grand public des professionnels de la santé.
- **En liaison avec la politique du canton** : grippe pandémique, *monitoring* des coûts de la santé, projet *e-Toile*, Alliance contre la dépression, organisation des urgences dans le canton, gestion des droits de pratique dans le cadre de la clause du besoin, remises de gré à gré, commissions de structure chargées d'étudier les ouvertures de postes universitaires, âge et droit de pratique, validation des acquis des assistantes médicales, évaluation des titres étrangers non reconnus par les instances fédérales.
- **En liaison avec la politique fédérale** : mesures fédérales pour endiguer les coûts, préparation d'une initiative fédérale visant à la séparation complète des assurances de base et des assurances complémentaires, prise de position sur le financement de l'AI.
- **Sur le plan administratif** : préparation des comptes et des budgets, Médecins Urgences, plaintes concernant des honoraires, gestion du personnel



Le président de l'AMG, qui préside le Bureau, le Conseil et l'Assemblée des présidents, a participé comme représentant de l'AMG à de nombreuses séances :

- de la FMH : Chambre médicale et Assemblée des délégués
- de la Société médicale de la Suisse romande
- de la Conférence des sociétés cantonales de médecine
- du Département de l'économie et de la santé / Direction générale de la santé, comme la commission quadripartite chargée de donner des avis concernant les demandes de dérogation à la clause du besoin
- de la Faculté de médecine
- des Hôpitaux Universitaires de Genève (conseil d'administration) et de la Fondation « Artères » (conseil de fondation)
- et de toutes sortes de commissions internes ou externes à l'AMG.

Le président a directement mené plusieurs enquêtes auprès des membres comme l'enquête annuelle auprès des membres de l'AMG concernant leur perception de la couverture des soins ambulatoires sur le canton de Genève.



## Commission de déontologie et de conciliation (CDC)

Membres : docteurs Pierre Beck (président), Christiane Blanchard, Jean-Marc Reymond, Claudio Soravia, assistés de M<sup>e</sup> Philippe Ducor.

Au cours de douze séances durant l'année 2009, la Commission de déontologie et de conciliation (CDC) a traité **vingt-neuf dossiers** concernant des plaintes de patients contre des médecins ou entre confrères. Après instruction minutieuse, beaucoup de ces plaintes ont abouti à un classement, aucune infraction au Code de déontologie n'ayant été constatée. Un petit nombre a pu se résoudre par une procédure de conciliation. Deux mesures disciplinaires ont été prononcées. Plusieurs affaires sont en cours.

Comme l'an dernier, nous sommes surpris de la fréquence des conflits provenant de **certificats médicaux rédigés pour rendre service**, mais sans la prudence nécessaire. Ils sont susceptibles d'être ensuite utilisés dans des procédures judiciaires et mettre leur auteur en difficulté.

Nombre de plaintes ne relèvent pas des compétences de la commission : litiges relevant du droit commercial entre associés, des prud'hommes ou du contrôle des honoraires. Elles sont alors renvoyées devant les instances idoines.

La CDC est actuellement composée d'un psychiatre (Christiane Blanchard) de deux internistes (Jean-Marc Reymond et Pierre Beck) et d'un chirurgien (Claudio Soravia).

M<sup>e</sup> Jean-Jacques Martin, notre avocat-conseil, a assisté la commission durant bien des années avec finesse et compétence. Nous l'en remercions vivement. Son successeur, depuis l'automne 2009, est M<sup>e</sup> Philippe Ducor, médecin et avocat, dont la double formation est et nous sera précieuse.

Le secrétariat est tenu par Mme Françoise Perrier, dont l'expérience nous est d'un grand secours.

Le soussigné participe deux fois par an à la Conférence des présidents romands des commissions de déontologie et de conciliation, un organe peu connu de la Société médicale de la Suisse romande, sans caractère formel ni pouvoir de décision, mais qui permet d'échanger et de comparer nos façons de travailler.

Après l'adoption de ses nouveaux statuts par l'AMG, nous avons procédé à une réforme du règlement de la CDC : la nouvelle version sera soumise très prochainement au Conseil.

Dr Pierre Beck  
Président



## Commission d'éthique pour la recherche clinique en ambulatoire dans le canton de Genève

Membres : docteurs Laurent Gauthey (président), Stefano Ciaroni, Jules Desmeules, Jean Golaz et Isabelle Perrelet-Szabo, Mme Karine Haas (pharmacienne), M. Jean-Pierre Lycuong (infirmier), M<sup>e</sup> Pascale Erbeia (avocate)

En 2009, la Commission d'éthique a étudié 33 protocoles de recherche clinique (23 en 2007 et 42 en 2008). Cette stabilisation est liée à la diminution du nombre de rapports d'expérience pratique envoyés à la commission pour aval. Cette année encore, certains rapports d'expérience pratique proposés dans les cabinets médicaux, par les délégués médicaux ou par des *mailings* des firmes pharmaceutiques, n'ont pas reçu l'aval de la commission. La commission compte sur les médecins pour vérifier, voire exiger, que cette procédure soit respectée, l'acceptation par une autre commission d'éthique cantonale (Vaud ou Bâle par exemple) ne suffisant pas. Elle rappelle aux médecins la nécessité d'informer leurs patients inclus dans ce type de protocole, qui doivent accepter expressément de participer : il faut donc obtenir leur consentement par écrit ou au minimum de manière orale, mais alors consignée dans le dossier du patient.

Les médecins peuvent aussi informer la commission pour qu'elle puisse faire les démarches nécessaires. L'aval de la commission est aussi un préalable indispensable à toute publication dans une revue scientifiquement crédible.

Le **nouvel article constitutionnel relatif à la recherche sur l'être humain**, mis en votation populaire le 7 mars 2010, et accepté massivement par le peuple, confirme la même direction sur le plan politique.

Les protocoles dont le chercheur principal est employé par les Hôpitaux universitaires de Genève doivent aussi recevoir l'aval de la commission, par exemple si l'étude se poursuit au-delà de l'hôpital et inclut des participants suivis par les médecins installés en ville.

La commission tient à féliciter les confrères installés en cabinet pour les efforts importants qu'ils consacrent à réaliser ou à participer à ces différents travaux de recherche clinique, qui permettent d'évaluer et d'améliorer les prises en charge médicales des patients. Elle essaie de les soutenir et de simplifier autant que possible les démarches administratives nécessaires.

La commission a accueilli Mme Karine Haas en remplacement de Mme Isabelle Duperrex-Martin comme représentante des pharmaciens, qu'elle tient à remercier ici de son engagement.

Dr Laurent Gauthey  
Président

## Comité de Médecins Urgences (MU)

Membres du Comité du MU jusqu'au mois de novembre 2009 : Dr Sandrine Grept-Locher, présidente, docteurs Hamid Ashkin, Cem Kapanci, Michel Paoletta, Damien Roth, ainsi que les docteurs Sacha Pfaender (qui a remplacé au 1<sup>er</sup> octobre le Dr Marius Besson comme représentant du Service de médecine de premier recours des HUG) et Jean-Claude Brückner (représentant du Conseil de l'AMG).

L'activité de MU au cours de l'année 2009 confirme d'un point de vue statistique une **légère reprise**, il faut y voir le résultat des efforts fournis par le comité en charge de ce service.

Le fonctionnement et l'efficacité de ce comité ont toutefois trouvé leurs limites dans des querelles de personnes qui ont conduit aux démissions des docteurs Grept-Locher et Kapanci au mois de novembre 2009.

Le Bureau et le Conseil de l'AMG se sont immédiatement inquiétés de cette situation qui compromettait le calendrier d'assainissement du MU convenu en décembre 2008. **En décembre 2009, le Conseil a désigné une commission chargée de la gestion de MU pour une année.** Celle-ci est composée de deux membres issus du Conseil (les docteurs Jean-Claude Brückner, président, et Alain Souche) et de quatre membres issus de MU (les docteurs Dr Hamid Ashkin, Domenico Alborino, Michel Paoletta et Damien Roth). Comme convenu, les docteurs Alain Souche et Brückner quitteront leurs fonctions au 31 décembre 2010, au terme de leur mandat.

D'ici là, cette commission a pour tâche de mener à bien, et dans les délais, les objectifs fixés en décembre 2008 pour la période 2009-2010 : trouver un équilibre financier, définir une identité juridique et évaluer la viabilité de ce service à moyen et long termes.

En déplorant les circonstances ayant amené ces changements structurels, nous adressons nos remerciements aux membres de l'ancien comité MU pour leur engagement.

Dr Jean-Claude Brückner  
Président de la Commission MU



## Secrétariat

Sur le plan de son personnel (3,6 postes répartis entre 4 collaborateurs), la marche du secrétariat en 2009 a été marquée par la stabilité.

Sur le plan opérationnel, l'équipe du secrétariat :

- a répondu aux usuelles, mais innombrables demandes d'informations de patients ou de médecins relatives aux domaines les plus divers : recherche d'un médecin, attribution des droits de pratique, ouverture ou fermeture d'un cabinet, procédures d'économicité ouvertes par Santésuisse, annuaires escrocs, secret médical, transmission des dossiers aux patients, commandes d'imprimés divers, questions d'assurances, problèmes de personnel dans les cabinets médicaux, conditions d'adhésion à l'AMG, questions d'honoraires ou de déontologie, etc.
- a organisé la tenue des deux Assemblées générales, assuré le secrétariat du Conseil, de l'Assemblée des présidents des groupes de spécialistes, du Bureau et des commissions de l'AMG (commission de déontologie et commission d'éthique)
- a assuré l'organisation de deux séminaires à l'intention des médecins nouvellement installés (les 25 et 26 mars : 16 participants, et les 14 et 15 octobre 2009 : 20 participants)
- a assuré l'appui matériel à la récolte par les médecins des signatures pour la *Pétition aux autorités fédérales et cantonales pour la qualité de la médecine et des soins* (30 508 signatures recueillies, dont 29 962 ont pu être déposées à la Chancellerie fédérale le 17 avril)
- a préparé, avec de nombreux médecins bénévoles, la manifestation du 24 mars 2009, qui a vu plusieurs milliers de médecins et personnes se réunir aux Bastions pour défendre la qualité de la médecine et des soins
- a supervisé la réalisation du nouveau site Internet ([www.amge.ch](http://www.amge.ch)) inauguré le 18 mars et assuré sa mise à jour quasi quotidienne
- a assuré la parution de *La liste officielle des membres*, des dix numéros de *La lettre de l'AMG* et de la revue de presse quotidienne du site Internet
- a organisé deux conférences de presse de l'AMG, le 6 mars (sur la baisse des tarifs des analyses de laboratoire du praticien) et le 20 mars (sur la grève des médecins et le rassemblement au parc des Bastions)
- a été fortement engagée dans le cadre de la pandémie de grippe A (H1N1) entre les mois de mai et de novembre.

# Evolution de l'effectif des membres 2009

## Nouveaux membres

88 nouveaux membres ont été admis :

Isabella ACTIS	Laurent LACROSNIERE
Richard ARKHURST	Sandra LEAL
Francesco ARTALE	Sandra LOPEZ
Jean-Michel AUBRY	Béatrice LOPEZ DE LA VEGA
Jean-Pierre BACCHETTA	Aitziber LOPEZ DE LACALLE ARTOLAZABAL
Djamel BENGUETTAT	Rachel LUCHETTA BRADBURY
Françoise BOEHLEN	Laura MACH
Emmanuelle BOFFI EL AMARI	Rita MANGHI
Sophie BONVALLAT	Gabrielle MARTIN
Ralph BRAUN	Thomas McKEE
Sandra BURKHARDT	Peter Torleif MEHL
Alessandro CAVIEZEL	Jacques MENETREY
Danièle CHEVEY BUCHS	Marianne MEYER HARBARTH
Amélie CHOLLET-JANIN	Clementine MICHELI
Emiliana COLUTTA	Béatrice MONNIER
Emmanuelle DALLON	Michel Ange MORALES
Cristian DAMSA	Sharare NADERI
Gloria DESTHIEUX	Wael NAESEH
Natalia DFOUNI	Gianfranco John PETRI
Thierry DI CLEMENTE	Ioannis PETROPOULOS
Jean-François EGGER	Christian POPESCU
Anne EHLE-ROUSSY	Gilda RAHMIM
Stéphane EMONET	Jean-François RAYNAUD
Manuela ETTER	Yann RETHORET
Laurence FAVET	Marc RIGHINI
Alexis FERRO-PATRIX	Marc ROLLINI
Christina FOKIANOS	Antoine ROSSET
Margret FRANCIS DÄLLENBACH	Tatiana SACROUG KAZATCHKOVA
Caroline FRANGOS	Pablo SANCHEZ-MAZAS
Eric FRENEAUX	Alexandre SAYEGH
Gilles GENIN	Eduardo SCHIFFER
Emmanuelle GIMENEZ	Hermann SCHMID
Eliana GOZA	Delphine SCHWARTZ
Michèle GRUNENWALD	Emilia SFORZA
Philipp HAUSER	Jorge SIERRA
Jean-Marc HEINICKE	Johanna SOMMER-BÜHLER
Katalin HODI	Charles STEINER
Laurent HÖHN	Gorica VELICKOVIC
Sandrine JACOB	Aurora VENTURINI ANDREOLI
Nuria JENÉ PETSCHEN GIORGIS	Conny VRIELING-DEN HERTOEG
Michel JUNG	Barbara WILDHABER
Karen KINKEL	Thomas WILL
Laurent KOGLIN	Nuray YAROL
Frank KOLO CHRISTOPHE	Andréa Gabriela ZALTZMAN



## Décès

15 consœurs et confrères nous ont quittés :

Denise DE BEAUVAIS	28.01.2009
René MEGEVAND	05.02.2009
Henri PROBST	11.05.2009
Jean-Jacques BURGERMEISTER	19.08.2009
Jean-Benoît THORENS	02.09.2009
Paul LAUGIER	06.09.2009
Gaston ZAHND	11.09.2009
Bernard COURVOISIER	13.10.2009
Daisy DE SAUGY	03.11.2009
Philippe SECRETAN	03.11.2009
Hugo GOLDSCHLAG	05.11.2009
Michel DORET	06.11.2009
François INDERMUHLE	28.11.2009
Manuela JACCARD-GOBBI	11.12.2009
Albert LEUPIN	19.12.2009

## Membres passifs (25)

Emile ABOU	Hermann HAUSER
François ADLER	Patrick IYNEDJIAN
Colette BADER	Jean-Pierre RESTELLINI
Christian BERLI	Michel RICHTER
Hubert BETTENS	Piercarlo RIGHETTI
Philippe BOURGEOIS	Pierre-Axel RUCHTI
Marie-Béatrice BUCHER	Michel RUCHTI-ROUS
Giuliana CANONICA HEMMELER	Nevena SATRIC
François CHLADEK	Hans Ulrich SCHLAEPFER
Nicolas DE TRIBOLET	Ronald TOSCO
Didier GONSETH	Marcel VONLANTHEN
Victor HABASHI	Saïd YOUNESSIAN
Liliana HALFON	

## Membres en congé (3)

Laurent BLAGA  
Dominique ROUILLER  
Haluk SEZER

## Démissions (15)

Deborah CASTAGNOLI  
Bérangère CHAPPUIS-BRETTON  
Walter CURATI-ALASONATTI  
Flavio DEL PONTE  
James HUMBERT  
Madeleine JOANES-SMIDOF  
Ebrahim KHABIRI  
Dominique Hermann LEHMANN  
Tudor METULESCU  
Alfredo MORABIA  
Jean-Claude MULLI  
Christine NICORA  
Claude PETITPIERRE  
Claudia RICCI BOVIER  
Tania Andrea SLATTERY ROBINSON



## Etat des membres au 31 décembre 2009 :

2200 membres (727 femmes, 1473 hommes), soit :  
1797 membres actifs (647 femmes, 1150 hommes),  
371 membres passifs (70 femmes, 301 hommes) et  
32 membres en congé (10 femmes, 22 hommes)



*Les illustrations du présent rapport sont des souvenirs du rassemblement des médecins et de la population aux Bastions le 24 mars 2009.*

*La photo de couverture représente le Dr Pierre-Alain Schneider, président de l'AMG, et le Dr Brigitte Zirbs Savigny, présidente du GGMO, à Berne sur la Place fédérale, avant le dépôt de 29 962 signatures réunies par la pétition Pour la qualité de la médecine et des soins.*



AMG  
Rue Micheli-du-Crest 12  
1205 Genève  
Tél. 022 320 84 20  
Fax 022 781 35 71  
[info@amge.ch](mailto:info@amge.ch)